



Programme 2024-2025

Programme de formation BTS ASSURANCE



Fiche d'information du Programme

Préparant au diplôme de : Brevet de Technicien Supérieur Assurance

Diplôme de niveau 5 délivré par le Ministère de l'Education Nationale. Le brevet de technicien supérieur est délivré aux candidats ayant passé avec succès l'examen défini par le présent arrêté conformément aux dispositions des articles D. 643-13 à D. 643-26 du code de l'éducation.

Prérequis :

- Admission en première année de BTS
- Etre titulaire du Baccalauréat (Initiaux et Apprentis) sans distinction de filière

Objectifs :

S'appuyant sur sa maîtrise des techniques assurantielles, le titulaire d'un BTS Assurance est un spécialiste de la relation client. Il apporte aux clients son expertise et les conseille à tout moment de la vie du contrat, aussi bien pour la proposition commerciale que pour la gestion des contrats et des sinistres. Ses activités le conduisent à travailler, seul ou en groupe, en relation permanente avec des acteurs internes ou externes à l'entreprise. Le secteur de l'assurance se caractérise par une évolution rapide des comportements, des besoins et des attentes des assurés, dans un contexte de digitalisation et de concurrence accrue.

Le métier s'exerce donc dans un environnement changeant, en matière de risques, de réglementation, d'outils et d'organisation du travail. Outre la maîtrise technique, la capacité d'adaptation est un facteur important d'employabilité et d'évolution professionnelle.

Activités visées :

En début de carrière, le titulaire d'un brevet de technicien supérieur Assurance a capacité à intervenir :

- sur tout type de risques standard et sur l'ensemble du parcours client, particulier ou professionnel, de la prise de contact à la réalisation des tâches de gestion de contrats ou de règlement de sinistres, quel que soit le mode de contact utilisé ;
- pour tout type de règlements relevant ou non de conventions d'indemnisation, dans les limites des pouvoirs qui lui sont délégués.

Dans toutes ses activités, il concilie notamment les objectifs économiques de l'entreprise, la qualité de la relation client et la rigueur de gestion, dans le respect du devoir de conseil et de l'ensemble du cadre réglementaire. Les activités des techniciens supérieurs de l'assurance peuvent être réparties en deux grands domaines d'activités (DA 1 et DA 2) :

DA 1 – Développement commercial et gestion des contrats :

- Accueil et identification du besoin du client ou du prospect
- Développement commercial, prospection et vente de contrats d'assurances et de services associés, de produits bancaires et financiers
- Suivi du client et gestion de ses contrats

DA 2 – Gestion des sinistres et des prestations :

- Accueil du client en situation de sinistre
- Instruction du dossier de sinistre et versement des prestations

DA 3 – Communication digitale, utilisation du système d'information et des outils numériques :

- Les activités liées à la digitalisation des métiers au sein des entreprises d'assurances sont permanentes et transversales. Elles nécessitent la connaissance de l'organisation du système d'information pour lui permettre de se repérer et de l'utiliser avec agilité.

Le titulaire d'un BTS Assurance peut exercer son activité dans une entreprise d'assurances, une agence générale d'assurances, un cabinet de courtage d'assurances ou dans une banque. Il peut aussi travailler dans le service assurances d'une collectivité territoriale ou d'une entreprise industrielle ou commerciale.

Type d'emplois accessibles :

Les emplois directement accessibles à un titulaire d'un brevet de technicien supérieur Assurance correspondent principalement à deux familles de métiers dont les fonctions essentielles sont :

- *La distribution de produits et services d'assurance : Les appellations principales de postes sont « conseiller de clientèle », ou au sein des entreprises d'assurances « conseiller en assurance et épargne » ou « téléconseiller », dans un cabinet de courtage « chargé de clientèle », dans une agence générale « collaborateur d'agence à dominante commerciale »*
- *La gestion des contrats, depuis l'acceptation du risque, la tarification et la souscription jusqu'à la prise en charge, l'indemnisation et le règlement des sinistres standard, en passant par l'ajustement et la mise à jour des situations assurantielles : Les appellations principales des postes sont « conseiller de gestion » ou au sein des entreprises d'assurances « chargé d'indemnisation », « conseiller de gestion » ou « gestionnaire de prestations d'assurance », dans un cabinet de courtage « gestionnaire de production » ou « gestionnaire de sinistres », dans une agence générale « collaborateur d'agence à dominante gestionnaire » ou « collaborateur d'agence généraliste ».*

Durée et contenu de la formation :

La formation se déroule en 2 ans pour un total de 1351h Rythme de formation : alterné - 2 jours en formation, 3 jours en entreprise selon le calendrier établi.

Durée de la formation en année 1 :

La formation de 675,5h est répartie en :

- 570,5h de cours
- 70h de FOAD dont des heures en E-learning avec modalité blended learning / Certification anglais(facultative) / Challenge Business Game
- 35h de validation des acquis

Récapitulatif du nombre d'heure des unités d'enseignement :

N°UE	Unités d'Enseignements	NB heure	Matières
UE01	Culture générale et expression	63h	UE01.1 Culture générale et expression
UE02	Langue vivante étrangère	63h	UE02.1 Langue vivante étrangère
UE03	Développement commercial et gestion des contrats	196h	UE03.1 Culture professionnelle appliquée UE03.2 Vente et développement commercial UE03.3 Atelier de professionnalisation
UE04	Gestion des sinistres et des prestations	203h	UE04.1 Gestion des sinistres UE04.2 Relation client sinistres UE04.3 Atelier de professionnalisation
UE05	Communication digitale, utilisation du système d'information et des outils numériques	42h	UE05.2 Communication digitale

Récapitulatif du nombre d'heure des unités d'enseignement :

N°UE	Unités d'Enseignements	NB heure	Matières
UE06	Campus avenir	108h30	UE06.1 Certification anglais UE06.2 Validation des acquis UE06.3 Challenge Business Game UE06.4 Entrainement & accompagnement BTS UE06.5 Rentrée UE06.6 Focus groupe / Suivi alt UE06.7 Ateliers Culturels, conférence sur la citoyenneté, conférence sur la mobilité professionnelle, atelier d'aide aux démarches administratives
Volume horaire		675h30	

Modalités et délais d'accès

Les conditions d'accès à la formation BTS sont :

Dépôt d'un dossier de candidature école présentant les bulletins de notes des deux dernières années de formation.

Valider l'admission par un entretien de motivation dans l'établissement auprès d'un Responsable Pédagogique Campus Avenir.

Moyens pédagogiques

Méthodes pédagogiques mobilisées :

La formation mobilise plusieurs méthodes pédagogiques afin de permettre aux bénéficiaires d'acquérir l'ensemble des compétences sanctionnées par le diplôme visé. Parmi les unités d'enseignement et les cours, un scenario pédagogique générique, pensé uniquement en fonction des besoins et des contraintes du public cible, des objectifs pédagogiques et des ressources humaines disponibles, a été conçu. Ce scénario sera adapté en début de formation pour tenir compte des contraintes inhérentes à l'activité.

Les méthodes pédagogiques mobilisées :

- Méthode dite « expositive » au travers de l'utilisation des présentations permettant l'assimilation des connaissances requises pour l'exercice de ses fonctions
- Méthode démonstrative au travers de mise en situation professionnelle et de jeux de rôles permettant l'acquisition de compétences par la « reproduction » régulière d'actions,
- Méthode active : au travers d'un mémoire, de divers projets de groupe, de réponse à des problématiques réelles d'entreprise (en mode challenge) le bénéficiaire s'engage dans l'acquisition de connaissances et construit son socle de compétences professionnelles.
- La FOAD est déployée sur certains cours, elle s'inscrit et est précisée dans le syllabus des cours en question, elle se décline dans le plan de progression pédagogique du cours. Les modalités de déroulement, de suivi et de sanction de l'action ainsi que les critères d'évaluation sont communiqués au formateur au travers du syllabus ainsi qu'aux bénéficiaires de la formation. Il contribue à la réalisation et au rendu de travaux donnant lieu à une évaluation. Dans le cadre de l'utilisation de LMS,

l'assistance technique est réalisée par le service pédagogique de l'école, ainsi chaque alternant peut notamment se connecter via son extranet et bénéficier de tous les documents et supports pédagogiques mis à disposition. L'assistance pédagogique est assurée par le formateur en charge du cours/projet.

Modalités d'Accompagnement :

Les référents du stagiaire sont le Responsable Pédagogique et/ou le tuteur pédagogique. Ils évaluent périodiquement le niveau d'acquisition des connaissances du stagiaire, et vérifient l'adéquation entre les finalités professionnelles de la formation suivie par le stagiaire et le contenu des missions effectuées en entreprise. A côté des entretiens individuels dans le centre de formation et le suivi réalisé en entreprise, l'encadrement du stagiaire est assuré au moyen de plusieurs réunions et notamment les réunions pédagogiques permettant d'évaluer la progression du candidat, les résultats semestriels et d'émettre un avis sur les différentes questions d'ordre pédagogique qui sont soulevées.

Les ressources matérielles :

- Les salles que Campus Avenir mettra à la disposition des alternants seront toutes équipées de connexion wifi et matériel de projection.



Accessibilité

Vous êtes en situation de handicap ? Vous avez une RQTH ? Vous avez des difficultés spécifiques ? CAMPUS AVENIR vous accompagne pour votre réussite et quelle que soit votre situation. Un entretien individuel vous sera proposé par notre référente handicap afin de déterminer avec vous vos besoins pour adapter votre parcours au sein du BTS Assurance de notre école.

Votre contact
administration@campus-avenir.fr
N'hésitez pas à le contacter par email pour obtenir plus d'informations à ce sujet.

Indicateurs BTS Assurance :

Indicateurs de performance et d'accomplissement de la formation (Art. L 6111-8 du Code du Travail)

Vous pouvez consulter les indicateurs calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale dans la rubrique nos formations/BTS Assurance. Les indicateurs internes à CAMPUS AVENIR seront publiés régulièrement et mis à jour sur notre site.

Taux d'obtention des certifications préparées :
La première promotion du BTS Assurance de CAMPUS AVENIR sera diplômée en 2026.



Modalités d'Evaluation sur les deux années de BTS :

Chaque module de formation fait l'objet de plusieurs évaluations des acquis consistant à certifier l'aptitude du stagiaire à mobiliser les connaissances fondamentales et compétences expressément visées par le module. 8 situations d'évaluation sont réparties sur le temps de formation et visent à placer le stagiaire dans les conditions réelles de l'Examen Final ; ces évaluations apparaissent sur le calendrier de formation et se présentent sous deux aspects :

- 4 Contrôles continus : chaque validation des acquis prend la forme d'une évaluation écrite ;
- 4 Examens Blancs : la première validation des acquis prend la forme d'une évaluation écrite. Les trois Examens Blancs suivants comprennent une évaluation écrite et orale.

D'autres situations d'évaluation peuvent être envisagées durant les modules de formation ; leur forme et leur modalité sont laissées à l'appréciation du formateur : tests de connaissances, cas pratiques, dissertation, interrogation orale ...

Les candidats en situation de handicap ont la possibilité de demander des aménagements pour les modalités d'évaluation, en saisissant le référent handicap conformément aux règles d'examen.

Les évaluations peuvent être adaptées en fournissant un soutien tiers et en ajustant les supports et le matériel nécessaires. Le format des modalités d'évaluation peut également être modifié, en conformité avec les spécifications du référentiel et avec l'avis du référent handicap.

Délivrance du Diplôme

Le diplôme BTS est sanctionné et délivré par l'Education Nationale après examen comportant des épreuves écrites et orales et au terme des 2 années de formation. (Forme Ponctuelle).

L'examen du BTS se déroulera à partir du mois de Mai 2026. La communication des dates d'examen est transmise par les services académiques à Campus avenir dans le courant du premier trimestre.

Modalités de Sanction :

Diplôme homologué de plein droit par l'Etat

UE01.Culture générale et expression 2024-2025

Compétences associées aux activités et aux tâches

L'unité "Culture générale et expression" valide les compétences établies par l'arrêté du 16 novembre 2006 : objectifs, contenus de l'enseignement et référentiel du domaine de la culture générale et de l'expression pour les brevets de technicien supérieur" (publié au B.O. N° 47 du 21 décembre 2006).

Compétences visées :

- Appréhender et réaliser un message écrit
- Respecter les contraintes de la langue écrite
- Synthétiser des informations : fidélité à la signification des documents, exactitude et précision dans leur compréhension et leur mise en relation, pertinence des choix opérés en fonction du problème posé et de la problématique, cohérence de la production
- Répondre de façon argumentée à une question posée en relation avec les documents proposés en lecture Communiquer oralement
- S'adapter à la situation : maîtrise des contraintes de temps, de lieu, d'objectifs et d'adaptation au destinataire, choix des moyens d'expression appropriés, prise en compte de l'attitude et des questions du ou des interlocuteurs
- Organiser un message oral : respect du sujet, structure interne du message.

Récapitulatif du nombre d'heure des matières associées à l'unité d'enseignement par type d'intervention :

N°	N° Matières associées	FAFP	FAOD BLENDED	FAOD AAA	FAOD	NB heure Total
01	UE01.A Culture générale et expression	49h00	14h00	00h00	00h00	63h00
Volume horaire de l'unité d'enseignement		49h00	14h00	00h00	00h00	63h00

Récapitulatif du nombre de point ECTS associées
 à l'unité d'enseignement :

N°	N° Matières associées	NB ECTS 1er Semestre	NB ECTS 2ème Semestre	NB ECTS Total
01	UE01.A Culture générale et expression			
Total de point ECTS de l'unité d'enseignement				

UE02.Langue vivante étrangère 2024-2025

Compétences associées aux activités et aux tâches

Traduction des activités et tâches visées par la certification en missions réalisées en entreprise : L'enseignement de l'Anglais pratiqué par Campus avenir EVOLUTION sur les classes de BTS, permet de positionner le technicien BTS Assurance par rapport un niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Compétences visées par cette unité :

- Etre capable de comprendre une langue vivante étrangère écrite : il s'agit de vérifier la capacité du futur technicien supérieur GPME à exploiter des textes abordant des problématiques commerciales, sans spécialisation ni difficultés techniques excessives et relevant de l'aire culturelle de la langue étudiée, pour se les approprier et en restituer les contenus
- Etre capable de s'exprimer à l'oral dans une langue vivante étrangère : il s'agit de vérifier la capacité de l'étudiant à présenter un court propos organisé et à prendre part à un dialogue à contenu professionnel en langue anglaise.

Récapitulatif du nombre d'heure des matières associées à l'unité d'enseignement par type d'intervention :

N°	N° Matières associées	FAFP	FAOD BLENDED	FAOD AAA	FAO D	NB heure Total
01	UE02.A Langue vivante étrangère	63h00	00h00	00h00	00h00	63h00
	Volume horaire de l'unité d'enseignement	63h00	00h00	00h00	00h00	63h00

Récapitulatif du nombre de point ECTS associées à l'unité d'enseignement :

N°	N° Matières associées	NB ECTS 1er Semestre	NB ECTS 2ème Semestre	NB ECTS Total
01	UE02.A Langue vivante étrangère			
Total de point ECTS de l'unité d'enseignement				

Compétences associées aux activités et aux tâches

Activités visées :

1. Accueil et identification du besoin du client ou du prospect
2. Développement commercial, prospection et vente de contrats d'assurances et de services associés, de produits bancaires et financiers
3. Suivi du client et gestion de ses contrats

Compétences visées :

Développement commercial et conduite d'entretien

- Utiliser les outils numériques et systèmes d'information de l'entreprise
- Évaluer si la situation relève de son périmètre de responsabilité, et le cas échéant transférer vers le service compétent
- Communiquer efficacement dans un contexte commercial
- Découvrir les attentes et/ou le besoin de produits ou de services
- Informer et orienter
- Assurer le suivi de l'entretien d'accueil
- Lire et comprendre un contrat - Présenter, comparer, expliquer les garanties et leurs limites, les prestations, les franchises, les plafonds
- Exploiter les opportunités réglementaires, économiques ou commerciales pour développer le portefeuille
- Établir et mettre en oeuvre un plan de prospection, un plan d'action commerciale
- Sélectionner et/ou réaliser des outils de communication adaptés
- Conduire un entretien commercial et en assurer le suivi
- Sélectionner et conseiller une solution pertinente à partir de l'évaluation du risque et/ou du besoin
- Établir et présenter un devis, comparer, expliquer les garanties et leurs limites
- Appliquer la réglementation propre à la souscription
- Rechercher et exploiter les informations économiques, juridiques, fiscales ou commerciales nécessaires à l'exercice du conseil

Compétences associées aux activités et aux tâches

Compétences visées : Culture professionnelle et suivi du client

- Utiliser les outils numériques et systèmes d'information de l'entreprise
- Identifier les informations à intégrer, à partager et à exploiter dans le système d'information
- Lire et comprendre un contrat
- Exploiter les informations pour analyser l'évolution du risque
- Exploiter les informations pour analyser la valeur client
- Arbitrer entre les solutions de souscription, de gestion des contrats, les mettre en oeuvre en appliquant les procédures
- Rechercher et exploiter les informations nécessaires aux actes de gestion à réaliser
- Présenter, comparer, expliquer les garanties et leurs limites, les prestations, les franchises, les plafonds
- Argumenter, justifier les solutions de souscription et de gestion des contrats proposées
- Gérer les encaissements et les non-paiements des cotisations
- Extraire les données utiles d'un portefeuille
- Exploiter les opportunités réglementaires, économiques ou commerciales pour développer le portefeuille

Récapitulatif du nombre d'heure des matières associées
à l'unité d'enseignement par type d'intervention :

N°	N° Matières associées	FAFP	FAOD BLEND ED	FAOD AAA	FAO D	NB heure Total
01	UE03.A Culture professionnelle appliquée	105h00	00h00	00h00	00h00	105h00
02	UE03.B Vente et développement commercial	70h00	00h00	00h00	00h00	70h00
03	UE03.C Atelier de professionnalisation	21h00	00h00	00h00	00h00	21h00
Volume horaire de l'unité d'enseignement		196h00	00h00	00h00	00h00	196h00

Récapitulatif du nombre de point ECTS associées à l'unité d'enseignement :

N°	N° Matières associées	NB ECTS 1er Semestre	NB ECTS 2ème Semestre	NB ECTS Total
01	UE03.A Culture professionnelle appliquée			
02	UE03.B Vente et développement commercial			
03	UE03.C Atelier de professionnalisation			
Total de point ECTS de l'unité d'enseignement				

Compétences associées aux activités et aux tâches

Activités visées :

1. Accueil du client en situation de sinistre
2. Instruction du dossier de sinistre et versement des prestations

Compétences visées :

Accueil en situation de sinistre

- Utiliser les outils numériques et systèmes d'information de l'entreprise
- Évaluer si la situation relève de son périmètre de responsabilité, et le cas échéant transférer vers le service compétent
- Identifier les informations à intégrer, à partager et à exploiter dans le système d'information
- Lire et comprendre un contrat
- Accueillir le déclarant à l'occasion d'un sinistre ou d'une demande de prestation
- Comprendre les circonstances de l'évènement à l'origine de la demande
- Identifier les informations utiles au traitement d'un sinistre ou d'une demande de prestation
- Vérifier la recevabilité de la déclaration ou de la demande
- Enoncer et expliquer les éléments de la procédure
- Préconiser les mesures conservatoires et les prendre le cas échéant
- Expliquer les conditions de garantie, le règlement de sinistre ou le refus de garantie
- Argumenter sur les différents types de prises en charge, de prestations

Compétences associées aux activités et aux tâches

Gestion des sinistres

- Utiliser les outils numériques et systèmes d'information de l'entreprise
- Évaluer si la situation relève de son périmètre de responsabilité, et le cas échéant transférer vers le service compétent
- Identifier les informations à intégrer, à partager et à exploiter dans le système d'information
- Lire et comprendre un contrat
- Réaliser les opérations liées aux prestations d'assurance santé
- Réaliser les opérations liées aux contrats d'assurance vie
- Identifier les règles et procédures de gestion de sinistre applicables et les mettre en oeuvre
- Expliciter et justifier le règlement de sinistre ou le refus de garantie
- Traiter les réclamations et objections en argumentant ses réponses sur la base des conditions du contrat
- Transiger si nécessaire
- Déterminer et exercer les recours
- Assurer le suivi du sinistre et mesurer la satisfaction du client
- Repérer toute situation inhabituelle du sinistre ou du dossier client
- Utiliser les outils collaboratifs numériques de l'entreprise pour contacter et coordonner les interlocuteurs

Récapitulatif du nombre d'heure des matières associées
à l'unité d'enseignement par type d'intervention :

N°	N° Matières associées	FAFP	FAOD BLEND ED	FAOD AAA	FAO D	NB heure Total
01	UE04.A Gestion des sinistres	112h00	00h00	00h00	00h00	112h00
02	UE04.B Relation client sinistres	70h00	00h00	00h00	00h00	70h00
03	UE04.C Atelier de professionnalisation	21h00	00h00	00h00	00h00	21h00
Volume horaire de l'unité d'enseignement		203h00	00h00	00h00	00h00	203h00

Récapitulatif du nombre de point ECTS associées à l'unité d'enseignement :

N°	N° Matières associées	NB ECTS 1er Semestre	NB ECTS 2ème Semestre	NB ECTS Total
01	UE04.A Gestion des sinistres			
02	UE04.B Relation client sinistres			
03	UE04.C Atelier de professionnalisation			
Total de point ECTS de l'unité d'enseignement				

UE05. Communication digitale, utilisation du système d'information et des outils numériques 2024-2025

Compétences associées aux activités et aux tâches

Communication digitale, utilisation du système d'information et des outils numériques

Compétences visées :

- Utiliser les outils numériques et systèmes d'information de l'entreprise
- Identifier les informations à intégrer, à partager et à exploiter dans le système d'information
Rechercher et exploiter les informations nécessaires aux actes de gestion à réaliser
- Utiliser les outils collaboratifs numériques de l'entreprise pour contacter et coordonner les interlocuteurs
- Appliquer la réglementation relative à la protection des données personnelles et à la vente à distance
- Appliquer les procédures numériques de l'entreprise
- Mobiliser le canal ou le média de communication adapté
- Utiliser de façon responsable des outils numériques (déontologie, réglementation, respect des procédures internes, etc.)
- Communiquer par écrit sur média numérique : messagerie électronique, messagerie instantanée, pages de sites internet, réseaux sociaux, autres médias numériques
- Orienter un interlocuteur vers l'outil numérique le plus adapté
- Utiliser les ressources numériques de l'entreprise et les ressources numériques externes à l'entreprise

Récapitulatif du nombre d'heure des matières associées à l'unité d'enseignement par type d'intervention :

N°	N° Matières associées	FAFP	FAOD BLEND ED	FAOD AAA	FAOD	NB heure Total
01	UE05.B Communication digitale	28h00	14h00	00h00	00h00	42h00
Volume horaire de l'unité d'enseignement		28h00	14h00	00h00	00h00	42h00

Récapitulatif du nombre de point ECTS associées à l'unité d'enseignement :

N°	N° Matières associées	NB ECTS 1er Semestre	NB ECTS 2ème Semestre	NB ECTS Total
01	UE05.B Communication digitale			
Total de point ECTS de l'unité d'enseignement				

Compétences associées aux activités et aux tâches

Présentation générale de l'unité d'enseignement Campus avenir et de ses principes:

Campus avenir a une responsabilité particulière dans la formation de l'étudiant en tant que personne, professionnel et futur citoyen. Dans une démarche de coéducation, elle ne se substitue pas aux familles, mais elle a pour tâche de transmettre aux jeunes les valeurs fondamentales et les principes inscrits dans la Constitution de notre pays. Elle permet aux étudiants d'acquérir la capacité à juger par eux-mêmes, en même temps que le sentiment d'appartenance à la société. Ce faisant, elle permet à l'étudiant de développer dans les situations concrètes de la vie scolaire son aptitude à vivre de manière autonome, à participer activement à l'amélioration de la vie commune et à préparer son engagement en tant que citoyen.

Certification anglais :

Passage facultatif d'une certification en anglais. celle-ci n'est pas éliminatoire si le résultat est en dessous de 10/20.

Activités complémentaires :

- Ateliers Culturels,
 - Conférence sur la citoyenneté,
 - Conférence sur la mobilité professionnelle
 - Atelier d'aide aux démarches administratives
-
- Challenge Business Game : réalisation d'un Business Game.
 - Accompagnement & entraînement BTS : coaching avant le passage des épreuves BTS

Compétences associées aux activités et aux tâches
Compétences associées à cette UE Campus avenir

- Etre capable d'identifier les leviers « motivationnels » individuels et collectifs
- Trouver sa place dans un groupe de travail lors de tâches assignées collaboratives
- Localiser ses forces/faiblesses pour en déduire des applications réalistes et pro actives dans la vie professionnelle et dans un contexte précis
- Mesurer la pertinence de ses propres « talents » au profit de son travail individuel mais aussi collectif
- Favoriser son implication/reconnaissance au sein d'un collectif

Récapitulatif du nombre d'heure des matières associées à l'unité d'enseignement par type d'intervention :

N°	N° Matières associées	FAFP	FAOD BLEND ED	FAOD AAA	FAOD	NB heure Total
01	UE06.A Certification anglais	03h30	03h30	00h00	00h00	07h00
02	UE06.B Validation des acquis	35h00	00h00	00h00	00h00	35h00
03	UE06.C Challenge Busing Game	00h00	00h00	00h00	14h00	14h00
04	UE06.D Entrainement & accompagnement BTS	17h30	00h00	00h00	00h00	17h30

Récapitulatif du nombre d'heure des matières associées
à l'unité d'enseignement par type d'intervention :

N°	N° Matières associées	FAFP	FAOD BLEND ED	FAOD AAA	FAO D	NB heure Total
05	UE06.E Rentrée	03h30	00h00	00h00	00h00 0	03h30
06	UE06.F Focus groupe / Suivi alt	07h00	00h00	00h00	00h00 0	07h00
07	UE06.G Activités complémentaires	00h00	00h00	00h00	24h3 0	24h30
Volume horaire de l'unité d'enseignement		66h30	03h30	00h00	38h3 0	108h30

Récapitulatif du nombre de point ECTS associées
 à l'unité d'enseignement :

N°	N° Matières associées	NB ECTS 1er Semestre	NB ECTS 2ème Semestre	NB ECTS Total
01	UE06.A Certification anglais			
02	UE06.B Validation des acquis			
03	UE06.C Challenge national			
04	UE06.D Entrainement & accompagnement BTS			
05	UE06.E Rentrée			
06	UE06.F Focus groupe / Suivi alt			
07	UE06.G Activités complémentaires			
Total de point ECTS de l'unité d'enseignement				